Spécialisations complémentaires

Financement



Formation professionnelle continue Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2023P089S05288

Organisme responsable et contact

ECF CESR FP - MERIGNAC Cindy RASTOLL 05.64.10.07.53 cindy.rastoll@ecf-formapro.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette composante seront précisés et détaillés dans la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Permis BE:- Avoir obtenu le code de la route de moins de 5ans- Etre âgé de 18 ans minimum. - Etre titulaire du permis B en cours de validité. Caces ® R490 Grue auxillaire : Connaissance de base - savoir lire et écrire.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Préparation à l'épreuve théorique générale - Si dernier permis obtenu plus de 5 ans.- Le véhicule.- Le conducteur.- Les autres usagers.- La conduite en agglomération.- La conduite sur route.- La conduite sur autoroute.- La conduite de nuit et la conduite par mauvais temps.- La vitesse, le freinage, le dérapage.- Les accidents et les comportements en cas d'accident.- Notions sur la conduite économique - 14 hPermis BE - Hors circulation :- Répondre à des questions orales.- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.- Développer un thème de contrôles ciblés aprèstirage au sort- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué enmarche avant à allure faible, en marche arrière etd'effectuer des arrêts de précision.Circulation :- Choisir la position sur la chaussée, franchir uneintersection ou y changer de direction, en fonction dugabarit du véhicule.- Circuler dans des conditions normales sur route eten agglomération - 21 hCACES grue auxiliaire - Théorie :- Connaissances générales- Technologie des grues de chargement-Notions élémentaires de physique- Stabilité des grues de chargement- Déplacement des grues de chargement sur site- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement- Exploitation des grues de chargement- Accessoires de levage et règles d'élingage- Vérifications d'usage des grues de chargementPratique :- Prise de poste et vérification- Conduite et manoeuvres-Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien -Maintenance-Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande(en option) - 21 hFormation Initiale Base - Présentation des matières/objets/produits à transports/conditionnementApplication à des cas spécifiquesComportement des matières dangereusesEquipement/Signalisation spécifiques des véhiculesChargement/Calage/arrimage des matières conditionnéesDocuments réglementaires Accidents de la circulationRisque spécifique : le feuExercice d'extinction de feux réelsAttitudes/comportement du conducteurConduite des véhiculesRègles spécifiques du

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00506304	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Pessac (33)	FEU VERT FORMATION		Non éligible	FPC
00506303	du 02/09/2024 au 31/08/2025	Floirac (33)	ABSKILL II - FLOIRAC		Non éligible	FPC
00506302	du 30/09/2024 au 29/08/2025	Mérignac (33)	ECF CESR FP - MERIGNAC		Non éligible	FPC

00625434	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Pessac (33)	FEU VERT FORMATION	Non éligible	FPC
00625435	du 02/09/2025 au 31/12/2025	Floirac (33)	ABSKILL II - FLOIRAC	Non éligible	FPC
00638565	du 01/01/2026 au 31/08/2026	FLOIRAC (33)	ABSKILL II - FLOIRAC	Non éligible	FPC